

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-cinquième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 7 – 11 juillet 2014

Questions stratégiques

CÉLÉBRATION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La Conférence des Parties, à sa 16^e session (CoP16, Bangkok, 2013), a adopté, à l'unanimité, la résolution Conf. 16.1 qui appelait l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer le 3 mars Journée mondiale de la vie sauvage¹. L'Assemblée générale des Nations Unies a dûment pris note de cet appel et, à sa 68^e session, le 20 décembre 2013, a adopté la résolution A/RES/68/205 proclamant la Journée mondiale de la vie sauvage².
3. La résolution de l'Assemblée générale demandait au Secrétariat CITES, en collaboration avec les organisations compétentes des Nations Unies, de faciliter la mise en œuvre de la Journée mondiale de la vie sauvage.

Coordination et mise en œuvre des activités d'information

4. La première Journée mondiale de la vie sauvage a été célébrée le 3 mars 2014. Les Parties à la CITES, son Secrétariat et de nombreux acteurs ont mené à bien un grand nombre d'activités en rapport direct avec la résolution Conf. 16.1 et la résolution 68/205 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Certaines de ces activités étaient liées aux objectifs de communication et d'information tandis que d'autres se concentraient sur des activités pédagogiques³.
5. Le 23 décembre 2013, le Secrétariat CITES a publié un article dans la rubrique A la Une⁴ donnant des informations sur la résolution 68/205 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le 15 janvier 2014, il a envoyé la notification aux Parties n° 2014/004⁵ invitant les Parties à la CITES, les organisations des Nations Unies et autres organisations non gouvernementales, mondiales, régionales et sous-régionales ainsi que le secteur privé, les communautés locales et autres personnes intéressées à: observer la Journée mondiale de la vie sauvage et la célébrer en fonction de leurs priorités; utiliser le logo officiel⁶; informer le Secrétariat de toute activité prévue pour cette occasion et faire des suggestions pour les prochaines années. Tous ces documents ont été publiés sur le site web de la CITES ainsi que sur différentes plateformes de réseaux sociaux.
6. Le Secrétariat a envoyé un grand nombre de communications et de courriels pour informer les parties intéressées de la résolution 68/205 de l'Assemblée générale et les inviter à soutenir la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage ainsi que les activités en rapport. En réponse, il a reçu plus de

¹ <http://cites.org/fra/res/16/16-01.php>

² http://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/68/205

³ Une liste des activités est disponible en ligne sur le site web de la Journée mondiale de la vie sauvage www.wildlifeday.org

⁴ http://cites.org/fra/news/pr/2013/20131223_world-wildlife-day.php

⁵ <http://cites.org/sites/default/files/notif/F-Notif-2014-004.pdf>

⁶ Voir annexe I pour des copies du logo de la Journée mondiale de la vie sauvage dans les six langues officielles des Nations Unies et une version en portugais, généreusement communiquée par l'organe de gestion du Portugal.

50 messages d'appui envoyés par des organisations des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des accords multilatéraux sur l'environnement, des ONG et des célébrités⁷.

7. De grandes entreprises des secteurs du luxe, de la santé, de la pharmacie, des finances et du tourisme ont été contactées et priées de sensibiliser leurs clients et consommateurs à l'importance de la conservation de la vie sauvage et ont été invitées à soutenir les célébrations futures de la Journée mondiale de la vie sauvage.
8. Le Secrétariat CITES a utilisé les canaux de réseaux sociaux nouveaux et innovants afin de donner un maximum d'effet aux efforts d'information. Une [page Facebook](#)⁸ a été créée peu après l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de communiquer avec un plus vaste public. Des comptes [Twitter](#)⁹ et [Flickr](#)¹⁰ ont également été créés ainsi qu'un canal [Youtube](#)¹¹ pour proposer des vidéos sur les célébrations. Grâce à l'utilisation des réseaux sociaux, le Secrétariat a pu atteindre un plus large public comme en témoignent les 43 000 abonnés enregistrés sur la page Facebook de la CITES et le nombre total de 1,5 million de personnes dans la semaine qui a suivi le 3 mars. Plus de 13 000 messages utilisant le hashtag de Twitter '#worldwildlifeday' ont été envoyés, atteignant au total plus de 19 millions de personnes dans le monde entier. Les messages des réseaux sociaux des Nations Unies et des ambassadeurs de bonne volonté du PNUE tels que Gisèle Bündchen, Ambassadrice de bonne volonté du PNUE, ont atteint plus de 1,5 million de personnes tandis que ceux du Secrétariat des Nations Unies ont atteint plus de 2,5 millions de personnes.
9. À la suggestion de plusieurs organisations non gouvernementales, le Secrétariat CITES a lancé un Thunderclap afin de tester les capacités de ce nouvel outil d'atteindre les personnes intéressées. La limite de 500 participants, pour émettre le Thunderclap¹², a été atteinte en quelques jours et tous les messages des participants ont été publiés simultanément le 3 mars, entraînant une propagation massive de messages relatifs à la vie sauvage. Cette activité a atteint plus de 3,5 millions de personnes.
10. Un [site web](#)¹³ spécifiquement dédié à la Journée mondiale de la vie sauvage a également été mis sur pied pour sensibiliser à l'événement. Toute l'information pertinente, le matériel d'information et les contacts relatifs à la Journée mondiale de la vie sauvage ont été postés sur ce site web.
11. Le Secrétariat CITES a engagé un designer pour créer un logo dans les six langues officielles des Nations Unies, afin de rendre publiques les initiatives entreprises pour célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage et inspirer une célébration à l'échelon mondial. Ce logo est disponible sur le site web spécial et peut être librement utilisé. Le Secrétariat CITES a aussi adapté la brochure du 40^e anniversaire de la CITES pour la Journée mondiale de la vie sauvage.
12. Le Secrétaire général de la CITES a enregistré un bref message vidéo¹⁴ qui a, par la suite, été diffusé à l'occasion de plusieurs conférences, le 3 mars, et qui faisait référence au site web de la Journée mondiale de la vie sauvage et au canal Youtube. Il a aussi donné plusieurs entretiens à la presse ainsi que des

⁷ À cet égard, on peut citer: Le Secrétaire général des Nations Unies, le Président de la 68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, SAR le Prince William, duc de Cambridge, la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur les espèces migratrices, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation maritime internationale, le Centre international du commerce, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Office des Nations Unies à Nairobi, l'Organisation mondiale du tourisme, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation météorologique mondiale, Eurojust, INTERPOL, l'Organisation internationale des bois tropicaux, l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Fonds pour l'environnement mondial, la Convention de Ramsar sur les zones humides, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale des douanes, l'Organisation mondiale du commerce, le U.S. Fish & Wildlife Service, le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, la Fondation Freeland, la Fondation GoodPlanet, l'Association internationale de la fauconnerie, l'International Fund for Animal Welfare, la Wildlife Conservation Society, la World Association of Zoos and Aquariums, le Monterey Bay Aquarium, le Collaborative Partnership on Sustainable Wildlife Management et les ambassadeurs de bonne volonté du PNUE.

⁸ <https://www.facebook.com/WorldWildlifeDay>

⁹ <https://twitter.com/WildlifeDay>

¹⁰ <https://www.flickr.com/photos/worldwildlifeday/>

¹¹ <https://www.youtube.com/user/WorldWildlifeDay>

¹² Thunderclap est une plateforme qui permet de relayer les voix qui s'expriment toutes ensemble (voir: <https://www.thunderclap.it/about>)

¹³ <http://wildlifeday.org/>

¹⁴ http://cites.org/fra/news/sg/2014/20140225_wwd.php

entretiens à *World Radio Switzerland*, la station de radio en langue anglaise de la région du lac Léman et à la radio de l'ONU.

13. Le 3 mars 2014, le Secrétariat CITES a publié un communiqué de presse sur la Journée mondiale de la vie sauvage¹⁵, suivi par d'autres organisations (telles que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Convention sur les espèces migratrices, notamment). Ce jour-là, un grand nombre d'articles sur la Journée mondiale de la vie sauvage sont parus dans de nombreux journaux du monde entier qui ont souvent utilisé le contenu du communiqué de presse du Secrétariat CITES publié le 23 décembre 2013.
14. Au Palais des Nations, Siège de l'Organisation des Nations Unies à Genève, une exposition de photographies de célèbres photographes de la vie sauvage a coïncidé avec le lancement de la Journée mondiale de la vie sauvage. Cette exposition s'appuyait sur un événement semblable (*Wild & Precious*) organisé à la CoP16 par la Fondation *GoodPlanet*, en collaboration avec le PNUE et la CITES. L'événement a bénéficié de l'appui des Missions permanentes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Thaïlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Suisse. L'exposition a été inaugurée le 3 mars 2014 en présence de: S. E. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, S. E. John W. Ashe, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies; S. E. Didier Burkhalter, Président de la Confédération helvétique; S. E. Hugo Swire, Ministre d'État, Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; S. E. Thani Thongphakdi, Ambassadeur et Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève; M. John E. Scanlon, Secrétaire général de la CITES; et M. Yann Arthus-Bertrand, Président de la Fondation *GoodPlanet*. Des lettres d'invitation à la cérémonie d'ouverture avaient été envoyées via le Réseau environnement de Genève et environ 200 personnes ont assisté à la cérémonie d'inauguration.
15. À New York, les Missions permanentes de l'Allemagne et de la Thaïlande auprès des Nations Unies ont organisé une activité parallèle à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, au Siège des Nations Unies. L'activité avait pour thème "La vie sauvage et sa contribution au développement durable" et coïncidait avec la neuvième session du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. À cette occasion, l'on a pu écouter des discours de S. E. M^{me} Maria Böhmer, Ministre d'État, Ministère fédéral allemand des affaires étrangères, de S. E. Norachit Sinhaseni, Ambassadeur et Représentant permanent de la Thaïlande auprès des Nations Unies et de S. E. Wu Hongbo, Sous-Secrétaire général aux affaires économiques et sociales des Nations Unies, ainsi qu'un message vidéo enregistré du Secrétaire général de la CITES.
16. L'Université des Nations Unies a organisé une conférence ouverte au public pour la Journée mondiale de la vie sauvage, à son siège de Tokyo. La Conférence de Tokyo sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages a présenté plusieurs exposés et discussions de groupe sur les politiques de conservation de la vie sauvage, et notamment un message vidéo enregistré du Secrétaire général de la CITES.
17. Conformément à la résolution 68/205 de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la notification aux Parties n° 2014/004, certains organes de gestion nationaux CITES et organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la conservation des espèces sauvages ont organisé des activités pour célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage. L'édition 2014 de la Journée mondiale de la vie sauvage a été marquée par des manifestations et célébrations dans les pays suivants: Afrique du Sud, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bhoutan, Cameroun, Chine, Colombie, Égypte, États-Unis d'Amérique, Grèce, Guyana, Inde, Japon, Kenya, Malawi, Mexique, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Togo, Viet Nam et Zimbabwe. Ces manifestations ont été décrites sur la page Facebook et le compte Flickr mis en place par le Secrétariat CITES pour célébrer la Journée.
18. Considérant que la résolution A/RES/68/205 demandait au "Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction de faciliter la tenue de la Journée mondiale de la vie sauvage en collaboration avec les organismes concernés des Nations Unies...", le Comité permanent pourrait envisager d'établir un groupe de travail pour sensibiliser à la Journée mondiale de la vie sauvage et aider à sa mise en œuvre.
19. Le Secrétariat CITES exprime ses sincères remerciements à toutes les Parties, aux organisations des Nations Unies, aux organisations intergouvernementales, aux organisations non gouvernementales, aux

¹⁵ http://cites.org/fra/news/pr/2014/wild_for_wildlife-20140302.php

représentants du secteur privé et aux personnes qui ont contribué au succès de la première Journée mondiale de la vie sauvage, en 2014.

Recommandations

20. Le Comité permanent est invité à prendre note du présent document.
21. Le Secrétariat recommande que le Comité permanent envisage de constituer un groupe de travail de la Journée mondiale de la vie sauvage pour identifier, compiler et formuler des idées sur les meilleurs moyens de célébrer les futures Journées mondiales de la vie sauvage ainsi que pour donner son avis sur les meilleurs moyens d'obtenir un appui financier adéquat et les ressources humaines nécessaires pour organiser cette journée.
22. Le Secrétariat recommande que, si le Comité permanent décide d'établir un tel groupe de travail, le mandat de ce groupe tienne compte des questions suivantes:
 - Le thème de la Journée mondiale de la vie sauvage doit-il être renouvelé chaque année?
 - Doit-il y avoir un nouveau logo chaque année, ou doit-on continuer d'utiliser le logo conçu pour 2014?
 - Quels seraient les meilleurs moyens de célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage?
 - Quel genre de matériel doit être produit pour célébrer cette journée?
 - Le cas échéant, qui serait responsable du choix du thème, du logo, du matériel et quand?
 - Les sessions du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes devraient-elles être organisées de manière à avoir lieu le jour de la Journée mondiale de la vie sauvage et, si c'est le cas, les rapports scientifiques pertinents devraient-ils être publiés ce jour-là?
 - La facilitation de la mise en œuvre de la Journée mondiale de la vie sauvage devrait-elle être confiée, en rotation, d'année en année, aux différentes organisations des Nations Unies? et
 - Si c'est le cas, quelles organisations devraient être impliquées?
23. Le Comité permanent est invité à prier les autorités nationales CITES de contacter leurs homologues dans les ministères de l'éducation et organisations publiques ou privées concernées pour garantir une plus grande participation des écoles lors des futures célébrations de la Journée mondiale de la vie sauvage dans les parcs zoologiques, les jardins botaniques et tous les centres ayant un rapport avec la vie sauvage. Le Comité permanent pourrait aussi encourager les Parties et autres acteurs intéressés à apporter des contributions volontaires pour permettre l'organisation de la Journée mondiale de la vie sauvage 2015, conformément aux dispositions de la résolution 68/205, si le Secrétariat CITES reste en charge de cette organisation en 2015.

LOGO CÉLÉBRANT LA JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE¹⁶

Arabe



Français



Chinois



Russe



Anglais



Espagnol



Autres langues

Portugais



¹⁶ Les logos officiels peuvent être téléchargés sur le site web de la Journée mondiale de la vie sauvage:
<http://wildlifeday.org/content/outreach-material>.

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES
À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE

26 février 2014



Secrétaire général

SG/SM/15670
ENV/DEV/1414

Département de l'information • Division de l'information et des accréditations • New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL INVITE TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ À METTRE FIN

AU TRAFIC D'ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE POUR PRÉSERVER LA VIE SAUVAGE

On trouvera ci-après le message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, célébrée le 3 mars:

Depuis des millénaires, les peuples de toutes cultures comptent sur la vaste diversité de plantes et d'animaux sauvages présents dans la nature pour s'alimenter, se vêtir, se soigner et se nourrir spirituellement. La vie sauvage jouera aussi un rôle considérable dans notre avenir en contribuant grandement au progrès de la science et des techniques, en restant une source importante de loisirs et en faisant partie de l'héritage que nous laisserons. C'est pourquoi l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de proclamer la Journée mondiale de la vie sauvage, qui sera célébrée le 3 mars, date anniversaire de l'adoption de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Or, malgré sa valeur intrinsèque au regard du développement durable et du bien-être de l'humanité, la vie sauvage est en danger. Certaines des espèces les plus populaires sont menacées d'extinction à cause de la disparition de leur habitat ou de l'intensification du trafic dont elles font l'objet.

La criminalité relative aux espèces sauvages est lourde de conséquences sur les plans écologique, économique et social. Il y a tout particulièrement lieu de s'inquiéter des répercussions du trafic de ces espèces sur la paix et la sécurité dans un certain nombre de pays où la criminalité organisée, les soulèvements armés et le terrorisme sont étroitement liés.

La vie sauvage est donc certes en grave danger, mais nous pouvons, ensemble, atténuer les menaces qui pèsent sur elle. À l'occasion de cette première Journée mondiale de la vie sauvage, j'invite instamment tous les secteurs de la société à s'engager à mettre fin au trafic d'espèces de faune et de flore sauvages et à acheter, vendre et utiliser les plantes et animaux sauvages d'une manière équitable et viable à long terme.

Œuvrons à un avenir dans lequel l'homme coexiste harmonieusement avec la faune et la flore sauvages. Vive la vie sauvage!

À l'intention des organes d'information • Document non officiel